

## NOTE AUX CLUBS : Réglementation compétitive

✓ **ENGAGEMENTS DES GYMNASTES** : Via Engagym (accessible sur [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr))

### Dates butoirs pour les engagements

	Engagement PREV	Engagement NOM	Niveau d'Engagement
GAF		25 novembre 2025 ✦	Départemental
GAM		5 décembre 2025	Interdépartemental
TEAM			
GR Ind		1 octobre 2025 ✦	Départemental
GR Ensembles + CF	30 novembre 2025 ✦	15 janvier 2026 ✦	
TRAMPO	30 novembre 2025	30 décembre 2025	Interdépartemental
AERO			
GAC			
TUM			

✦ Dates fixées par les comités départementaux pour les compétitions GAF/GAM/GR selon ces butoirs.

#### ◆ Cas particuliers :

- **GAF** : Qualification directe au régional 2026 : possible si participation au France Individuel 2025 ou à la revue d'effectif.
  - La gymnaste doit s'engager en départemental, puis déclarer forfait avec demande de repêchage en interdépartemental. Idem pour accéder au championnat régional.
  - Pas de paiement des engagements aux deux premières étapes non disputées.
- **GAF** : Pour les équipes National A 12 ans, les engagements sont à réaliser directement sur le championnat Interdépartemental
- **GAF/GAM : National A optionnel** :
  - Engagement à faire 3 fois : en Nat A 16+, et pour chaque agrès concerné.

Partenaires institutionnels

Partenaires éthique du sport

Partenaires officiels

◆ **Certificats médicaux :**

- Obligatoire pour toute catégorie Performance, mineurs et majeurs.
- Doit dater de moins d'un an à la date de la compétition.
- Non-validité = blocage de l'engagement sur Engagym.

◆ **Paiement :**

- Entre lendemain de la date de forclusion et veille de compétition.
- Virement ou CB - IBAN : FR76 1558 9335 3906 9455 9954 324
- Sanctions possibles en cas de non-paiement.

◆ **Documents à ajouter sur Engagym :**

- Les clubs ont la possibilité d'ajouter des documents liés à une compétition en passant par l'onglet « Ajouter des documents » sur Engagym

◆ **Montée de barres :**

- À demander via Engagym avec lettre à joindre précisant : Nom/Prénom/Catégorie/Jour/Horaire.

◆ **Accréditations :**

- Engager le chef de délégation et les entraîneurs obligatoirement.

---

✓ **ENGAGEMENT DES JUGES – JUGEGYM**

- **OBLIGATOIRE** via Engagym pour toutes les compétitions.
- **Procédure :**
  1. Réception de l'organigramme prévisionnel par les clubs.
  2. Engagement nominatif obligatoire.
  3. Préciser disponibilités : jours, horaires, catégories.
- **Dates limites :**
  - TEAM : 15 jours avant
  - GR : 10 jours avant
  - GAF / GAM / AER / TU / TR / GAC : 7 jours avant
- Engagement prévisionnel possible (à limiter).
- En cas d'absence de l'engagement nominatif, pas de mise à jour du E-carnet du juge.

---

✓ **MUSIQUES**

- À transmettre via DJGym au plus tard le lundi avant la compétition.
- Pas de caractères spéciaux dans le nom du fichier.
- Retard = pénalité de 0,50 point.

---

Partenaires institutionnels



Partenaires éthique du sport



Partenaires officiels



---

## ✓ ORGANIGRAMMES

- À consulter sur le site du Comité régional.
- Aucune diffusion systématique par mail (stop mail en vigueur).
- 3 versions :
  1. Prévisionnel (~2 mois avant)
  2. Nominatif V1 (~3 semaines avant)
  3. Nominatif V2 (10 jours avant)
- Seuls les changements d'horaires entraînent un mail.

---

## ✓ FORFAITS

- **Forclusion** = 10 jours avant la compétition (ex : pour un samedi, fin mercredi minuit précédent)
- Avant la date de forclusion : pas de frais
- Après la forclusion :
  - Engagement conservé
  - Pas d'amende si justificatif fourni
- Forfait non justifié = amende :
  - Équipe : 200 €
  - Individuel : 30 €

---

## ✓ REPÊCHAGES

- À cocher sur Engagym lors du forfait.
- Document justificatif obligatoire, à transmettre avant le mercredi suivant la compétition.
- Demande non justifiée = refusée.

---

## ✓ MODIFICATIONS D'ÉQUIPES

- Jusqu'à **5 jours avant** : modifications réglementaires acceptées.
  - Moins de **5 jours** : seulement sur justificatif médical.
- 

### Partenaires institutionnels



### Partenaires éthique du sport



### Partenaires officiels



## ✓ ORDRE DE PASSAGE GAF / GAM

Les demandes particulières doivent être adressées avant la diffusion du premier organigramme nominatif

- **Performance / Fédéral A :**
  - Subdivision selon classement vertical de l'étape précédente.
  - Individuels : Regroupement club priorisé sur les agrès
- **Fédéral B / Régional :**
  - Tirage au sort
  - Équipes d'un club réparties dans différentes rotations.

---

## ✓ QUOTAS DE QUALIFICATION

- Définis par le Comité régional pour l'interdépartemental et le régional.
- Diffusion prévue en janvier 2026

---

## ✓ DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Site FFGYM :**
  - Règlements techniques
  - Lettres FFGYM
  - Brochures programmes
- **Site Comité Régional Nouvelle-Aquitaine :**
  - Brochure GR
  - Brochure GAF
  - Brochure TEAM

---

 Rédigée le 20 septembre 2025

 Céline MICHEL – Cheffe du pôle COMPÉTITION

---

Partenaires institutionnels



Partenaires éthique du sport



Partenaires officiels

